

Feu Marcel **Mossu**, son époux

Muriel **Mossu**, sa fille et ses enfants Nicolas et Léa

Francine **Jungo**, sa fille et ses enfants Damien et Ludovic

Michael **Borga**, son beau-fils époux de Francine, et sa fille Céline

Ses sœurs et frères

Feue Denise **Emmenegger-Grosjean**, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

Feu René **Grosjean**

Roger **Grosjean**, feu son épouse Ariane, leurs enfants et petits-enfants

Josiane **Aubert-Grosjean**, son époux Paul, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

François **Grosjean**, son épouse Chantal, leurs enfants et petits-enfants

Charly **Grosjean**, son épouse Marie-Hélène, leurs enfants et petits-enfants

Alain **Vuadens**, papa de Nicolas et sa famille

Feu Vincent **Leblond**, papa de Léa et sa famille

Olivier **Jungo**, papa de Damien et Ludovic et sa famille

Ses filleules

Jacqueline **Wos**, à New-York

Corinne **Grosjean**

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

# Madame Violette MOSSU

## née GROSJEAN

leur très chère maman, mémé, sœur, belle-sœur, belle-maman, marraine, tante et cousine enlevée à leur tendre affection le mardi 16 juin 2026 dans sa 95<sup>e</sup> année, entourée des siens avec amour et bienveillance jusqu'à son dernier souffle, à la suite d'un AVC soudain et de ses conséquences supportées avec un immense courage et dignité.

La famille remercie le Dr. Lionel Gaspard, pour ses bons soins portés durant de nombreuses années, avec gentillesse et humanité.

Le culte d'adieu aura lieu le lundi 22 juin 2026, à 14 heures, au Temple de Chêne-Bougeries.

Violette repose en la crypte de Thônex, chemin des Cyprès 1.

Elle rejoindra son époux Marcel dans la tombe cinéraire, cimetière de Thônex, cérémonie qui se déroulera dans l'intimité familiale.

En lieu et place de fleurs, un don peut être fait à la Paroisse Protestante de Chêne, IBAN CH57 0900 0000 1200 2381 6.

Cet avis tient lieu de faire-part.